

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 11 juillet 2024

### Session du Conseil départemental du 11 juillet 2024: poursuite de la concrétisation des actions pour toujours plus de proximité et de protection, « au-delà même des frontières administratives »

**Jeudi 11 juillet 2024 s'est tenue la session publique du Conseil départemental, dont les délibérations votées s'inscrivent pleinement dans la concrétisation des actions prônées par le Département pour toujours plus de proximité et de protection.**

#### **Protection de l'enfance : « au-delà des frontières administratives » pour plus de places.**

Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental, a répété qu'il fallait « savoir travailler au-delà des frontières administratives ». Le Département a ainsi acté concrètement **l'entente avec le Département de l'Allier pour créer une nouvelle structure de 36 places pour des enfants confiés ayant besoin d'un double accompagnement médico-social** (12 pour l'Allier, 24 pour le Puy-de-Dôme). La promesse est donc tenue et cette action importante contribue à l'amélioration constante du dispositif de la protection de l'enfance.

#### **Santé et social : de la santé au logement en passant par les EHPAD, toujours plus de proximité et de protection pour les Puydômois, y compris par des dispositifs simples et rapides pour répondre aux besoins de tous les territoires.**

L'assemblée départementale a notamment voté en faveur d'une amélioration du dispositif « Trajectoires Santé 63 » qui vise à **apporter la santé pour tous sur tous les territoires**, avec un renforcement de l'accompagnement de l'installation de médecins dans les déserts médicaux. Cet accompagnement passe par une aide d'1,5 M d'euros pour les communes en vue de la **création de maisons médicales**, et par un **soutien à des étudiants en médecine** (bourse pour les spécialités médecine générale, psychiatrie et pédopsychiatrie à partir du 3ème cycle en échange d'un engagement de 5 ans à pratiquer dans une zone déficitaire). Les élus départementaux ont également acté un **renforcement de la politique de prévention des violences intrafamiliales** par un soutien aux acteurs qui développent des actions (aide de 102 565 €). Pour la santé de nos

anciens, le Département a acté **l'accompagnement de 10 EHPAD dans le lancement de travaux pour réduire les consommations énergétiques et améliorer le confort des résidents** (1M d'euros). Enfin la session a permis de renforcer concrètement le **soutien du Département en faveur du logement social** : l'intervention de ce dernier est désormais élargie aux habitants de la métropole de Clermont-Ferrand, et les **moyens alloués sont doublés, passant de 10M à 20M d'euros**.

**Tissus rural : création d'un diplôme universitaire de secrétaire de mairie, « maillon essentiel du service public de proximité dans nos communes ».**

« Je connais la valeur des secrétaires de mairie dans nos communes rurales », a martelé Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental. Soutenir la création d'un diplôme universitaire de secrétaire de mairie est « un **support pour le tissu de la ruralité** » (subvention de 5 000 € pour l'UCA).

**Environnement : la transition écologique des communes et la politique de l'eau au cœur des engagements**

Après l'aide pour l'achat de cuves à eau il y a quelques mois, l'assemblée départementale vient d'acter une **aide financière à destination des communes pour l'achat d'ampoules LED** à raison d'un dossier par commune. L'aide se chiffre à **80% du prix HT qui sera financé par le Département** qui par ces dispositifs simples et rapides répond aux besoins de tous les territoires. Par ailleurs le Conseil départemental **tient ses engagements sur la politique de l'eau**: après 4,12M d'euros attribués en 2023 et la mise en place de nouvelles fiches d'aides dès janvier 2024, ce sont **déjà 4,87M d'euros d'aides qui ont été actés à la mi-2024**. Plusieurs projets d'interconnexions sont ainsi à venir.

**Culture : toujours plus de culture dans tous les territoires du Puy-de-Dôme**

Les élus départementaux ont voté **l'investissement de 162 000 euros en faveur de la saison culturelle « Impulsions » 2024-2025**. Ce sont ainsi 28 spectacles sur tout le département qui vont apporter et irriguer de culture tous les territoires du Puy-de-Dôme.

**Réserve opérationnelle : pour encourager toujours plus d'agents.**

L'assemblée du Département a voté en faveur du renouvellement de la convention avec le ministère des Armées afin d'apporter son soutien aux politiques de réserve opérationnelle, et de favoriser toujours plus la mise à disposition des agents.

